



## CGV ASSURANCE SPORTS ET LOISIRS ANNUELLE ANCAV SC Contrat 10018

SAVATOU est immatriculée à l'Orias (<https://www.orias.fr/>) en tant que Mandataire d'Intermédiaire d'Assurance (MIA) à titre accessoire sous le numéro 26001652, et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest, 75009 Paris.

ASSUR'GLISSE et ASSUR'GREEN sont des marques déposées par ORION TICKET NEIGE (ORION-TN), société coopérative d'opérateurs de domaines skiables et partenaires de la montagne. Ces marques nomment un contrat d'assurance collectif à adhésion individuelle facultative,

- souscrit par ORION TICKET NEIGE pour ses mandataires,
- auprès de l'assureur MUTUAIDE ASSISTANCE,
- avec l'intermédiation du courtier en assurances WTW France (service WTW MONTAGNE),
- au bénéfice des pratiquants individuels de sports et loisirs notamment en montagne, et en particulier le ski.

WTW Montagne (<https://montagne.wtwco.com/>) est l'interlocuteur principal des clients assurés.

Les informations complètes sur les assurances proposées (garanties, contacts utiles, procédures en cas d'accident) sont à retrouver dans les notices de conditions générales de chaque produit, disponibles sur la page <https://www.savatou.fr/51-assurance-loisirs> de notre site internet et sur <https://new.assurglisse.com/>.

Chaque client est invité à vérifier avant de souscrire un contrat d'assurance qu'il ne bénéficie pas déjà d'une garantie similaire couvrant le même risque, afin d'éviter la double couverture. Il est crucial de contrôler les exclusions, le niveau de couverture, et les conditions d'application de chaque garantie pour comparer de manière objective.